

14 octobre 1908.

Veillez accepter mes remerciements pour la promptitude que vous avez apporté au règlement de la police de mon frère Althanis Plante, émise en ma faveur, et aussi l'exactitude avec laquelle cette réclamation a été réglée.

ALPHONSE PLANTE.

x

Thetford Mines, Novembre 24.

M. Eusèbe Saindon, du Conseil No 113, remercie cordialement l'Union St-Joseph du Canada pour le prompt paiement de la réclamation du décès de son épouse. Montant, \$100.00.

EMILE LAROSE, Sec.

x

St-Ludger, 17 Novembre.

J'accuse réception du chèque au montant de \$900.00 (neuf cent piastres), en paiement de la police d'assurance sur la vie de ma femme. Veillez accepter mes remerciements pour la promptitude que vous avez apportée au règlement de ma réclamation.

NAPOLEON LAPIERRE.

x

St-Honoré, Beauce, 16 Nov.

Je vous fais mes plus sincères remerciements du montant de \$75.00 pour secours en maladie. Veillez publier dans "Le Prévoyant".

ROMAIN LECOMTE.

x

72 Mill St., Amesbury, Mass.,  
20 Novembre.

J'accuse réception du chèque de \$900.00, montant dû pour la perte cruelle de mon cher fils Jos. Urgel Arthur Simard (alias Lionel), que j'ai reçu par l'entremise de M. N. Wallot, de Valleyfield. Merci à vous, aux officiers et à tous les membres.

URGEL SIMARD.

### Monseigneur Latulippe.

Nous sommes heureux de publier ici la lettre de félicitations adressée à Mgr E. A. Latulippe, récemment élu évêque titulaire de Catenna et préposé à l'administration du vicariat apostolique de Témiscamingue. Sa Grandeur est un fervent de l'Union St-Joseph, comme le prouve sa réponse à notre lettre.

De semblables témoignages de sympathie sont bien de nature à nous faire estimer de plus en plus notre belle société.

Le 19 novembre 1908.

Sa Grandeur Mgr Latulippe,  
St-Bruno de Guigues, Qué.  
Votre Grandeur,

A une séance de l'Exécutif de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 12 courant, la résolution suivante a été adoptée, et j'ai été autorisé à vous la communiquer :

"Proposé par le révérend M. J. P. Bazinet, Chancelier Suprême, appuyé par M. O. Durocher, Directeur général, et résolu que l'Exécutif de l'Union St-Joseph du Canada a été très heureux d'apprendre que



NOUVEL EDIFICE DE L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA, A OTTAWA.

le révérend E. Latulippe, curé de Haileybury et vicaire général du diocèse de Pembroke, a été élu évêque titulaire de Catenna et préposé à l'administration du Vicariat Apostolique de Témiscamingue. Résolu de plus que la présente résolution soit adressée à sa Grandeur Monseigneur E. A. Latulippe, avec l'expression des sincères félicitations et du dévouement respectueux de l'Union St-Joseph du Canada."

Vous priant d'agréer l'hommage de respectueuse soumission des officiers et des membres de notre société, je me soustris,

Monseigneur,

Votre très dévoué et très soumis,

R. BÉLANGER, Sec. Gén.

M. R. Bélanger, Sec. Gén. de  
l'Union St-Joseph du Canada.  
Cher Monsieur,

Permettez-moi de venir vous dire merci, et par vous, à l'Exécutif de l'Union St-Joseph du Canada.

La résolution que vous avez adoptée m'honore et une fois de plus vous attire toutes mes sympathies. Votre tout dévoué en N. S.

† E. A. LATULIPPE,  
Ev. de Catenna, V.A.T.  
Haileybury, 4 déc. 1908.

### REMERCIEMENTS

Il y a quelque temps, la salle de réunions de la société des Forestiers Catholiques était endommagée par un incendie. Le Président général de l'Union St-Joseph mit alors im-

médiatement à la disposition des Forestiers et des autres sociétés qui s'assemblent dans leur salle, la salle de réunions de l'Union.

La lettre suivante fait foi que cette délicate attention du Président général a été dûment appréciée :

Ottawa, 28 novembre 1908.

Geo. W. Séguin, Ecr.,  
Président de l'Union St-Joseph,  
Ottawa, Ont.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à la dernière assemblée de la Cour Capitoile n° 203, O. F. C., un vote de remerciements a été passé pour la manière généreuse avec laquelle vous avez mis à notre disposition un local pour nos réunions, après l'incendie du 19 du courant ; et, en vous faisant part de cette résolution, je vous prie, Monsieur, d'agréer pour vous-même et pour votre société, l'expression de notre vive reconnaissance et de nos remerciements les plus sincères.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre très humble serviteur,

P. MARCHAND,  
Sec. archiviste.

### CONDOLEANCES

Montréal, 15 Novembre.

A une assemblée du Conseil St-Joseph de Montréal, n° 164, il a été proposé par J. Ayotte, secondé par J. N. Surprenant, qu'un vote de condoléance soit offert à la famille de M. Raphaël Brisson pour la douleur qu'elle a éprouvée dans la perte de son chef, que copie de cette

résolution soit offerte à la famille de M. R. Brisson et qu'elle soit envoyée au Conseil Exécutif d'Ottawa pour être insérée dans "Le Prévoyant".

J. P. BÉLANGER, Sec.

x

A une assemblée du Conseil de Québec, n° 79, tenue le 6 novembre 1908, au lieu ordinaire des réunions, les résolutions suivantes ont été adoptées unanimement :

Proposé par Alb. Boulet, secondé par le Dr P. H. Bédard, que ce conseil a appris avec un vif regret la mort accidentelle du confrère Eug. Harris, et qu'il désire offrir à la famille du regretté défunt l'expression de sa plus vive sympathie dans le deuil qui la frappe.

Proposé par L. A. Simon, secondé par A. Boulet, qu'une messe privilégiée soit payée par ce conseil pour le repos de son âme et que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille et au journal "Le Prévoyant" pour publication.

J. A. GRAVEL,  
Sec. c. de Québec.

x

Viauville, 7 Novembre.

Proposé par M. Joséphat Beaudoin, secondé par M. C. Deneault : que les membres du Conseil de Viauville n° 130, apprennent avec un vif regret la mort de l'épouse de M. Emile Reeves, un de nos membres ; que les membres expriment leurs sympathies à M. Reeves ; que copie de cette résolution soit transmise à la famille et au "Prévoyant".

J. F. C. GATIEN, M. D.,  
Secrétaire.